



Sexto 2 - Architecte

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

Badge attribué à: [Jean-Philippe Arsenault](#)

Date de la demande: 2021-03-16 01:46:05

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto est un guide de références, afin d'orienter nos interventions face aux événements qui entourent les "SEXTO". Elle nous permet d'orienter nos interventions face à la sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement des victimes, témoins, investigateurs.

Elle nous permet l'encadrement légal de la loi selon notre institution, ainsi que le relais avec nos partenaires (policier, DPCP). Elle permet d'agir rapidement et efficacement, afin d'éviter la propagation. L'encadrement des intervenants, afin de responsabiliser les adolescents(es) sur l'éducation et les conséquences des différentes sphères de l'élève. Elle sécurise ceux-ci ainsi que leurs parents (référence en cas de besoin).

Les étapes permettent aussi de mettre en lumière et orienter nos décisions face à la situation (circonstance, nature, étendue, intention).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 mises en situation ne doivent pas être prises à la légère. Lorsqu'un élève ou un parent dénonce, ou ont un doute face à la

sécurité, l'intégrité d'une personne, nous devons l'outiller et le guider vers les personnes ressources. L'équipe multidisciplinaire doivent mettre en place les différents protocoles , afin d'éduquer , sensibiliser ou appliquer les lois.

Je retiens aussi qu'il peut y avoir de la complexité dans les différentes situations. Dans le doute, se référer à notre protocole et questionner les personnes ressources , afin de mieux nous orienter face à nos questionnements et encadrer nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La vulnérabilité, la peur , la honte que pourront vivre tout les victimes font en sorte que chaque étape sera délicate. La mise en place de la méthode Sexto avec une approche de bienveillance, permettra d'accompagner de façon sécurisante et rapide les victimes. La structure des différents intervenants (es) qui gravite autour de la méthode Sexto et le respect de ses rôles (accompagnement, éducatif, judiciaire) facilite les étapes et maximise l'encadrement nécessaire de ces événements. Il est rassurant de pouvoir compter sur les différents quarts de métier et de pouvoir relayer les différentes étapes . C'est sécurisant , structurant et concret. Cela permettra d'apporter l'aide autant aux victimes, témoins et investigateurs.